



# Les échos

Du Conseil  
d'arrondissement  
du 17 janvier 2024



## Subventions sport : soutien renforcé, foot en fusion, mixité

### SUBVENTIONS SPORT : SOUTIEN RENFORCÉ, FOOT EN FUSION, MIXITÉ

Avec une enveloppe globale en hausse, 11 clubs subventionnés, dont le nouveau club de foot Football Club Lyon Croix-Rousse, issu de la fusion des 2 clubs historiques du plateau.

Présentation du rapport sur « l'attribution de subventions de fonctionnement de 3 031 490 euros à diverses associations sportives au titre de la saison 2023-2024 », par Alexandre Chevalier, Conseiller délégué du 4<sup>ème</sup> arrondissement aux sports et à la jeunesse, lors du Conseil d'arrondissement du 4<sup>ème</sup> du 17 janvier 2024.

[Voir ou revoir le CA de Lyon 4<sup>ème</sup> du 17 janvier 2024](#)

➔ Prochain Conseil d'arrondissement : 13 mars 2024, à 18h30.

En salle du Conseil et sur [la chaine YouTube de la mairie du 4<sup>ème</sup>](#)

### **ALEXANDRE CHEVALIER, rapporteur :**

« Chaque année, on attribue des subventions de fonctionnement à plusieurs clubs lyonnais. Sur la Croix-Rousse, c'est onze clubs qui sont concernés à hauteur de 126 500 € contre 75 000 € l'année dernière. Donc une nette augmentation, quand même, pour nos clubs croix-roussiens.

Onze clubs concernés :

- Lyon Bike Polo, à hauteur de 2 000 € ;
- CRO Lyon Boules pour 20 000 € ;
- Lyon Savate, à hauteur de 2 000 € ;
- Le nouveau club Football Club Lyon Croix-Rousse, ce fameux club qui devient une légende, qui est la fusion de nos deux clubs historiques de la Croix-Rousse. Alors oui, je suis hyper fier de ça, je suis désolé. On m'a dit d'ailleurs, le jour où vous fusionnez ces deux clubs, on aura une statue. Donc j'attends toujours ma statue mais peut-être qu'elle n'arrivera jamais dans le stade. Le club va bénéficier de 45 000 €. J'attendais un peu plus de soutien à cette fusion. Malheureusement, les règles d'attribution ne pouvaient pas nous permettre de subventionner plus largement cette fusion, parce que c'était un effort aussi des deux clubs assez important, au niveau financier.
- Ensuite les Lyonnasses, notre club de football féminin amateur qui bénéficie de 2 000 € ;
- L'Haltero Club Lyonnais, à hauteur de 1 500 € ;
- Les Arts martiaux du 4<sup>ème</sup>, à hauteur de 1 000 € ;
- Lyon Haidong Gumdo, le sabre coréen, à hauteur de 2 500 € ;
- Le taekwondo de Lyon, à hauteur de 1 000 € ;
- L'Association Laïque Croix-Rousse - Tennis de Table pour 15 000 € ;
- Et enfin, Lyon PESD sur sa section volley, à hauteur de 34 500 €, qui a aussi eu une nette augmentation pour notamment valoriser la montée en National 3 de l'équipe féminine cette année. Et puis l'apparition bientôt de la section beach volley dont on attend patiemment la venue sur l'arrondissement, sur le stade Grégory Coupet, entre les deux terrains de football, sur l'emplacement actuel des terrains de basket.

Voilà pour ces subventions. Très satisfait, effectivement, que les clubs du 4<sup>ème</sup> aient pu bénéficier d'une augmentation assez conséquente.

### **Anne PELLET, conseillère du 4<sup>ème</sup> arrondissement :**

Merci beaucoup. Bravo pour le Football Lyon Club Croix-Rousse. Moi je reviens sur le club Les Lyonnasses qui est une spécificité féminine. On sait que vous êtes très attachés à l'égalité femmes/hommes et que les subventions — vous nous l'avez bien expliqué — étaient normalement adressées à des associations dont les bureaux étaient mixtes. Et là, elles revendiquent pleinement la non-mixité choisie, comme on peut le lire sur leur site. Alors je voulais savoir si elles répondaient à ce critère de mixité au niveau de l'organisation et du bureau.

### **Alexandre CHEVALIER :**

Elles ne répondent pas à ce critère-là mais elles répondent à un autre critère qui est la féminisation des sports. Et vous savez quand même que le football est un sport qui est loin, très loin d'avoir une mixité pleine et entière. Donc c'est vrai que, en attendant que les clubs jouent réellement leur rôle, c'est-à-dire qu'il y ait une réelle mixité au sein des clubs existants, ce qui n'est par exemple pas le cas au Football Club Lyon Croix-Rousse, même si je les adore. Il n'empêche qu'il n'arrive pas aujourd'hui à aligner autant d'équipes filles que d'équipes garçons. Des filles qui se sentent un peu rejetées de certains clubs très masculins décident, pour pouvoir réaliser leur sport, de se réunir et d'avoir une pratique de loisir entre filles. Moi je suis comme vous, je préférerais qu'elles aient leur place dans les clubs existants. Malheureusement, ce n'est pas le cas. Dans l'attente, je trouve que c'est important que la Ville supporte des clubs même s'ils s'affichent comme non mixtes.

Ce n'est pas des règles à géométrie variable parce qu'en fait, vous avez plusieurs critères de sélection. Il y a des clubs par exemple, qui ne répondent pas aux critères — on en a parlé tout à l'heure sur le CICA — sur l'inclusivité, par exemple les personnes en situation de handicap. Il y a des clubs qui aujourd'hui, ne répondent pas aux critères qu'on s'est fixés sur la transition écologique. Il y a des clubs qui ne jouent pas aussi le jeu, par exemple de la mixité. Il n'empêche que ces clubs, on continue à les soutenir et on essaye d'être le plus pédagogue et puis parfois insistant, et accompagnant aussi, pour que justement, ils arrivent aussi à réunir tous ces critères. Mais voilà, sur le sport féminin, je pense qu'on a besoin quand même d'être un peu souples sur les règles, parce qu'on a quand même accumulé beaucoup de retard et je pense que c'est important que ce retard soit désormais comblé.

### **David KIMELFELD, conseiller du 4<sup>ème</sup> arrondissement :**

Petit commentaire pour dire qu'on ne peut pas exiger des femmes sur le football, ce qu'on n'a pas exigé des hommes pendant des décennies, et puis, bien sûr, féliciter Alexandre Chevalier, parce que ce n'est pas simple de fusionner les clubs. C'était une vieille histoire. Alors, je ne sais pas si cela mérite une statue, peut-être pas tout de suite. En tout cas, félicitations et je suis d'accord avec lui, on peut regretter que peut-être financièrement, on n'ait pas poussé tout de suite parce qu'ils vont en avoir besoin, surtout les deux premières années. Parce que faire la fusion, c'est bien, la réussir va être une autre étape.»

**Rapport adopté à l'unanimité.**